

## Réunion du 16 décembre 2021 au 17 décembre 2021

<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>M1</b>
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>A2</b>
<b>Accompagner les talents et les ambitions collectives</b>	<b>547</b>

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code de l'Education,
- VU** le Code de la Recherche,
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire approuvé par délibération du Conseil régional,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 16 et 17 décembre 2020 approuvant la Stratégie Régionale de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) 2021-2027,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 16 et 17 décembre 2020 approuvant l'Appel à manifestation d'intérêt Campus connectés « A 2 PAS »,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 16 et 17 décembre 2020 approuvant le règlement d'intervention relatif au soutien aux associations étudiantes « IMPULSION »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 21 mai 2021 approuvant le règlement d'intervention Envoléo modifié et sa convention type,
- VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du 14 décembre 2021,

**CONSIDERANT** le débat d'orientations budgétaires intervenu lors d'une séance du Conseil régional des 21 et 22 octobre,

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** la tenue de la commission Entreprises, développement international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement supérieur et recherche

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget Primitif 2022 d'une dotation de 7 300 000 euros en autorisations de programme, de 10 215 000 euros en autorisations d'engagement, de 1 075 000 euros en crédits de paiement d'investissement et de 4 700 000 euros en crédits de paiement de fonctionnement au titre du programme n°547 « Accompagner les talents et les ambitions collectives » ;

AFFECTE

une autorisation de programme de 100 000 euros pour permettre l'aménagement et l'équipement de nouveaux « campus connectés A 2 PAS » ;

AFFECTE

une autorisation d'engagement de 45 000 euros en accompagnement des projets d'associations étudiantes dans le cadre du règlement d'intervention IMPULSION ;

AFFECTE

une autorisation d'engagement de 2 900 000 euros en accompagnement de la mobilité internationale étudiante dans le cadre du règlement d'intervention ENVOLEO ;

AFFECTE

une autorisation d'engagement de 10 000 euros pour réaliser des actions d'informations et communication sur les dispositifs relevant de l'enseignement supérieur.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several horizontal strokes and a final loop.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Groupe Printemps des Pays de la Loire

Abstentions : Groupe Démocrates et progressistes

*Les élus intéressés ne prennent pas part au vote.*

REÇU le 20/12/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs